

CHAQUE VENDREDI ON DOUBLE LA MISE !



24 AU TROT

24 LE MAG

24^h AU TROT

BY PROVINCE COURSES

LA UNE DE L'ACTU
PAGES 2 ET 3

L'ACTU EN BREF
PAGE 4

24H LE MAG
PAGES 6 À 28

AUX COURSES DEMAIN
PAGES 29 À 32

2 24^h LA UNE DE L'ACTU

[PRIX JEAN RIAUD À VINCENNES]



IBIKI DE HOUELLE, À LA FORCE DU JARRET ET DU DESTIN

Le vainqueur du Prix Jean Riaud (Groupe 3) n'a pas été celui qu'on attendait. Par deux fois successivement. D'abord en raison de la défaite radicale de son favori Ino du Lupin, vite battu. Puis en conséquence de la disqualification après enquête de son premier vainqueur, Horchestro, coupable d'allures irrégulières dans le final.

Quel dénouement nous a offert le Prix Jean Riaud (Gr.3) ! Il y 'a d'abord eu le coup d'éclat de son vainqueur sur la piste, l'ultra sprinter **Horchestro** (Sam Bourbon). Longtemps dernier, il a conclu le plus vite en pleine piste pour prendre l'ascendant sur l'animateur **Ibiki de Houelle** ([Love You](#)). Une victoire vite transformée en purgatoire après le

retentissement de la sirène des commissaires notifiant une enquête sur ses allures. La décision tombe, impitoyable, ponctuée peu après par le commentaire que l'on connaît en telle circonstance : *"disqualifié pour avoir progressé en effectuant plus de sept foulées dans des allures autres que le trot régulier dans les deux cents derniers mètres du parcours"*. Dura lex sed lex (la loi est dure mais c'est la loi). Celui qui laissera donc son nom au palmarès de l'épreuve est **Ibiki de Houelle**. Et c'est un beau vainqueur, nullement de raccroc. Le représentant de Daniel Augereau entraîné par Kevin Leblanc a en effet porté tout le poids de l'épreuve sur ses épaules. Et il n'a pas musardé en chemin pour signer le nouveau record de l'épreuve dans le chrono d'1'11"0 (sur 2.850m grande piste) !

J-7

À SUIVRE AUSSI SUR :



directs, vidéos, interviews, coulisses

24^h AU TROT

BY PROVINCE COURSES



ELITLOPPET 2026

Un succès inattendu après une séquence sans réponse

Annoncé avant l'épreuve par son entraîneur Kevin Leblanc en forme insuffisante pour jouer la gagne, notamment avec encore une surcharge pondérale avérée, **Ibiki de Houelle** n'aura eu cure de ce genre de détail. Il s'est montré fringant et entreprenant. Plein d'envie comme souvent à cette période de l'année. N'avait-il pas été éblouissant l'an dernier lors de son succès majeur dans le Prix des Ducs de Normandie (Gr.2) ? Kevin Leblanc est aux anges et partage en première réaction sur Equidia : *"Je suis ravi. Je ne pensais qu'il pouvait réaliser une telle performance et marcher 1'11 dans une course de rentrée. Il travaillait bien mais n'est pas encore à son top surtout au regard de son poids de forme. Je suis super content."*

Cette victoire (la 15ème du cheval) a donc le goût de l'inattendu notamment dans sa construction comme le précise l'entraîneur mayennais : *"On n'avait pas forcément imaginé un tel scénario de course mais Alexis (Collette, son driver) n'a pas eu trop le choix car le cheval s'est mis en route tôt et, dans ce cas-là, il ne faut pas se battre avec lui."*

Auteur d'une performance dense, avec des partiels de haut niveau (1'10"4 son dernier kilomètre après avoir affiché 1'12"1 à 1.500 mètres puis 1'11"3 à 1.000 mètres du but), **Ibiki de Houelle** efface aussi par sa prestation plusieurs semaines d'incertitude dans son camp. Il était en effet revenu boiteux de son heat dans le Prix du Bois de Vincennes (Gr.3), le 21 mars dernier, et n'avait participé à la course. Kevin Leblanc nous apprend ici : *"On a été dans le doute pendant quinze jours. On n'a pas pu lui faire de scanner car il ne voulait pas rentrer dans la "boîte" (l'appareil). On ne savait pas exactement ce qu'il avait et cela a été quinze jours très stressants."* Les choses sont visiblement rentrées dans l'ordre depuis ! Mais cela mettait **Ibiki de Houelle** en situation de rentrée ce vendredi, avec une dernière course effective à son actif en date du 22 février (3ème du Prix de Paris-Eqwin, Gr.1).

d'**Horchestro**. Auteur du meilleur dernier kilomètre du peloton après avoir musardé en queue de peloton, le platonique vainqueur a signé 1'08"2 sur le segment final et même 1'07"2 pour ses derniers 500 mètres. Une chose est sûre, **Horchestro** était en grande condition selon le constat de son mentor, avant d'apprendre la décision en sa défaveur : *"Horchestro était intenable mardi lorsque je l'ai emmené au travail à Saint-Galmier. Quand il est comme cela et que j'ai du mal à le travailler, c'est toujours bon signe, c'est un lion."*

Quant à **Ino du Lupin** (Scipion du Goutier), la déception n'a pas été aussi vive car elle est née plus tôt durant l'épreuve. Et le favori de l'épreuve a vite baissé les armes au terme d'un parcours peu confortable, à flanc de peloton, mais dont il est coutumier. Son entraîneur Jean-Paul Marmion a partagé son analyse au micro d'Equidia : *"Son driver (Antoine Wiels) m'a dit qu'il na jamais eu de jus et qu'il a été très vite battu. Dès qu'il fait chaud, il est tout de suite moins bien. Ce n'est pas la première fois qu'il nous fait cela. Je pense qu'il ne faut pas trop le courir à cette période de l'année. Et il faut aussi rappeler qu'il a eu une course dure à Caen, dans le Prix des Ducs de Normandie. Il n'avait peut-être pas complètement récupéré à seulement douze ou treize jours. Il va maintenant partir au repos et on le reverra plus tard dans l'année, après les chaleurs et quand il fera meilleur. Il reviendra plus fort."*

D'où vient-il ?

Ibiki de Houelle est d'illustre naissance, entre son père Love You, référence européenne des étalons durant plus de dix ans, et sa mère **Sawasde de Houelle** (Gazouillis), jument classique (placée des Prix d'Essai et du Président de la République). Elle avait donné dès son premier produit une semi-classique en **Eolia de Houelle** (Goetmals Wood).

2^e | PRIX JEAN RIAUD



Att - 2850 m - Groupe 3 - 90 000 €



IBIKI DE HOUELLE 1'11"

Love You x Sawasde de Houelle (Gazouillis)
Driver : A. Collette - Entraîneur : K. Leblanc
Propriétaire : D. Augereau - Eleveur : F. Leblanc



2^e

Ideal Lignerries 1'11"1 Repeat Love x Ouragane

Driver : B. Rochard - Entraîneur : J-P Monclin

3^e

Cobra Killer Gar 1'11"1 Ready Express x Lady Killler Gar

Driver : G. Gelormini - Entraîneur : H. E. Bondo

4^e : Harmony du Rabutin - 5^e : Hannibal Tuilerie - 6^e : Jango Vici - 7^e : Hymne du Gers

DEUX GRANDES DÉCEPTIONS BIEN DIFFÉRENTES

Si les prestations d'**Idéal Lignerries** (Repeat Love) et de **Cobra Killer Gar** (Ready Express) sont remarquables, dans les réductions kilométriques identiques d'1'11"1, le ciel est tombé sur la tête de Guillaume Huguet et de l'entourage



L'INTÉGRALITÉ
DES RÉSULTATS

DE LA RÉUNION DE VINCENNES

DANS L'ÉDITION DE DEMAIN

24 AU TROT



LA PRESQU'ILE À BREST : NOUVEAU "PARIS MUTUELS URBAINS"

Le PMU a inauguré ce jeudi un nouvel établissement labellisé "Les Paris Mutuels Urbains" à Brest. Véritable institution du port breton depuis 1992, La Presqu'île poursuit son évolution en s'inscrivant dans la nouvelle dynamique du quai du commerce brestois, précise PMU dans son communiqué annonçant cette nouvelle adresse. Implantée sur le quai du port de commerce, le site de 250 m² accueille quotidiennement une clientèle variée : dockers, habitués et touristes.

Ouverte 7 jours sur 7, elle propose bar, brasserie, tabac-presse et paris PMU. Le quai du commerce s'est transformé en véritable lieu de vie : désormais « branché », c'est l'endroit incontournable où le tout-Brest se retrouve et partage ses moments conviviaux.

Cette ouverture s'inscrit dans une politique lancée il y a deux ans de reconquête de PMU dans les centres-villes et Cyrille Giraudat, Directeur Général, de déclarer : *"les centres-villes ont besoin de lieux authentiques où l'on peut se retrouver pour parier, pour déjeuner ou simplement discuter. Avec 'Les Paris Mutuels Urbains', nous prouvons que PMU a un avenir dans les centres-villes, que la passion des courses hippiques peut se vivre autrement, et que nos établissements sont bien plus que des points de vente."*

INFO PROS

Le problème informatique majeur rencontré par le prestataire de services de la SETF ayant conduit à la suspension des signatures électroniques pour les déclarations de contrats est identifié et en cours de résolution. Le service devrait être rétabli dans le courant de la semaine prochaine.

GRAIGNES : KINDY DU VIVIER ENCHAÎNE

Déjà lauréate à deux reprises depuis le début de la saison, **Kindy du Vivier** (Love You) a enregistré ce vendredi une troisième victoire, à Graignes après avoir brillé à Argentan et Lisieux. La protégée de Sébastien Ernault porte ainsi son compteur de succès à sept et est sans doute la meilleure impression de la réunion du jour à Graignes. À retenir également la victoire de **Lalik** (Booster Winner), pour le compte de Séverine Raimond qui signe elle son 13ème gagnant depuis le 1er mai.

HIPPIQUEMENT VÔTRE : 1ER RENDEZ-VOUS À DURTAL LUNDI

Lundi 25 mai, le premier épisode d'une nouvelle opération, dénommée Hippiquement Vôtre, aura pour théâtre l'hippodrome de Durtal-Les Rairies dans le Maine-et-Loire. Il s'agit d'un programme d'animation à destination des hippodromes organisant des réunions PMH co-animé par Dominique Cordier (RTL) et Guillaume Covès (Equidia). L'idée ? *"Participer à l'animation de leurs réunions (qui sont parmi les plus importantes de leur calendrier annuel), assistent les turfistes dans l'élaboration de leurs jeux et le choix de leurs chevaux, et répondent à leurs sollicitations, dans un format basé sur la convivialité, la bienveillance, l'intimité et l'expertise."* Cette tournée débute et se conclura à Durtal, passant entre temps au cours de l'été par : Plestin-les-Grèves, Royan (Trophée Vert), Montier-en-Der, Aix Les Bains et Le Touquet.

RENDEZ-VOUS À L'HIPPODROME DE DURTAL-LES RAIRIES ©DR
LUNDI 25 MAI 2026, DÈS 14 HEURES



1ère | PRIX GROUPAMA

M - 2700 m - Course G - 22 000 €

1 ^{er}	JURASSIC MOIRE 1'14" Radjah de l'Abbaye x Brune de La Moire (Sancho Panca) Jockey : O. Corbin - Entraîneur : R. Corbin Propriétaire : Ec. R. Corbin - Eleveur : M. Corbin	
2 ^e	Jumper Matidy 1'14"2 Village Mystic x Quelle Histoire Jockey : J. Ferron - Entraîneur : A. Andre	
3 ^e	Kepi Rouge 1'14"3 Roc Meslois x Quatevana Jockey : L. Thoraval - Entraîneur : A. Perrin	
4 ^e	Janeiro Turgot - 5 ^e : Justy du Olpasi - 6 ^e : Karlson Pass - 7 ^e : Jagersro	

2^e | PRIX AGRIAL

Att - 2700 m - Course F - 17 500 €

1 ^{er}	NARDECH DE HOUELLE 1'16"3 Hooker Berry x Escape de Houelle (Scipion du Goutier) Driver : Y. Lebourgeois - Entraîneur : K. Leblanc Propriétaire : Elevage Always With Me - Eleveur : F. Leblanc	
-----------------	--	--



Un succès signé

HOOKER BERRY

06 66 88 25 70 / haras.sassy@gmail.com



2 ^e	N'Oublie Pas 1'16"9 Roc Meslois x Casa Driver : A. Ledoyen - Entraîneur : A. Ledoyen	
3 ^e	Neon du Parc 1'17"3 Tonkin de Bellouet x Tocalys Driver : B. Danielo - Entraîneur : E. Briallon	
4 ^e	Nemesis Vici - 5 ^e : Ne m'Attends Pas - 6 ^e : North Wind - 7 ^e : Neige des Vents	

3^e | PRIX LES MAITRES LAITIERS DU COTENTIN

Att - 2725 m - Course F - 17 500 €

1 ^{er}	MISS ROBINSON 1'15"9 Go On Boy x Victory Page (Capriccio) Driver : Th. Levesque - Entraîneur : Th. Levesque Propriétaire : C. Levesque - Eleveur : Ec. Th. Levesque	
-----------------	---	--



Un succès signé

GO ON BOY

06 66 88 25 70 / haras.sassy@gmail.com



2 ^e	Ma Jyl 1'16"2 Uniclove x Geny Driver : A. Guyard - Entraîneur : A. Guyard	
3 ^e	Melanoura 1'16"5 As Dore x Rolls du Rib Driver : C. J. de Leeuw - Entraîneur : C. J. de Leeuw	
4 ^e	Maestria de Padd - 5 ^e : Ma Belle Aventure - 6 ^e : Ma Jolie Jiel - 7 ^e : Malicia Tor	

4^e | PRIX DISTRICO

Att - 2725 m - Course F - 17 500 €

1 ^{er}	MICKEY DE CRENNES 1'15"1 Let's Go Along x Trace de Crennes (Espeyrac Sun) Driver : J. P. Maillard - Entraîneur : E. Szirmay Propriétaire : Ec. Hs. de Crennes - Eleveur : E. Mascle	
2 ^e	Malin du Lupin 1'15"2 Pacha du Pont x Chipie du Lupin Driver : A. Wiels - Entraîneur : J. P. Marmion	
3 ^e	Myrio Plennerie 1'15"9 Real de Lou x Belle de Cadix Driver : C. Thomain - Entraîneur : R. Jajolet	
4 ^e	Must de Lou - 5 ^e : Maestro du Coq - 6 ^e : Mignon des Mace - 7 ^e : Malo de Brasse	

5^e | PRIX INTERMARCHE CARENTAN

Att - 2700 m - Course E - 23 000 €

1 ^{er}	LALIK 1'15"2 Booster Winner x Sea du Vivier (Jeanbat du Vivier) Driver : Y. Lebourgeois - Entraîneur : S. Raimond Propriétaire : B. Venon - Eleveur : S. Raimond	
-----------------	--	---



BOOSTER WINNER

HARAS DU PAYS D'AUGE

COMPLET AU HARAS EN 2026

2 ^e	Lady d'Idef 1'15"3 Unique Quick x Una des Ponnes Driver : S. Ernault - Entraîneur : M. Donio	
3 ^e	Look de Valailles 1'15"5 Earl Simon x Caline de Valail Driver : F. Desmigneux - Entraîneur : A. Tessandier	
4 ^e	Licornverasperanza - 5 ^e : Larous - 6 ^e : Lisandro Fiorello - 7 ^e : Lollipop Mijack	

6^e | PRIX GAN ASSURANCES COUTANCES

Att - 2725 m - Course E - 23 000 €

1 ^{er}	KELLY CHARLY ERA 1'15"1 Charly du Noyer x Diana du Pont (Roc Meslois) Driver : R. Lamy - Entraîneur : G. Houel Propriétaire : M. Journo - Eleveur : M. Journo	
-----------------	---	---

2 ^e	Kimiko du Doubs 1'15"2 Saxo de Vandel x Cover Girl Driver : A. Gendrot - Entraîneur : M. Sassier	
3 ^e	Karmen de Montceau 1'15"2 Orlando Vici x Toscane Pierji Driver : G. A. Pou Pou - Entraîneur : G. A. Pou Pou	
4 ^e	Juvisy Gema - 5 ^e : Kiss Me First - 6 ^e : Kulta - 7 ^e : Komete du Radon	

7^e | PRIX COOPERATIVE ISIGNY - SAINTE MERE

Att - 2725 m - Course E - 23 000 €

1 ^{er}	KOUIDITCH D'ABOMEY 1'14" Cocktail Meslois x Etoile d'Abomey (Revel d'Anama) Driver : A. Andre - Entraîneur : M. Helbert Propriétaire : Ec. La Championnerie - Eleveur : S. F. Alix	
-----------------	---	---

2 ^e	Kozmic Blues 1'14"2 Memphis du Rib x Aqua Littoral Driver : C. Terry - Entraîneur : F. Terry	
3 ^e	Koka du Douet 1'14"4 Artiste de Joudes x Cortina Jet Driver : F. Ouvrie - Entraîneur : F. Ouvrie	
4 ^e	Koeur de Vanille - 5 ^e : Kadeau de l'Avre - 6 ^e : Korsiko - 7 ^e : Kuroko Lauar	

8^e | PRIX VANS M.T.M

Att - 2725 m - Course E - 28 000 €

1 ^{er}	KINDY DU VIVIER 1'13"8 Love You x Cindy du Vivier (Ready Cash) Driver : S. Ernault - Entraîneur : S. Ernault Propriétaire : Ec. J. Y. Lecuyer - Eleveur : Ec. J. Y. Lecuyer	
-----------------	---	---

2 ^e	Knock Out 1'13"8 Boccador de Simm x Full Option Driver : T. le Beller - Entraîneur : C. Raimbaud	
3 ^e	Kia de Guelle 1'13"9 Coup de Poker x Deesse Driver : A. Boutin - Entraîneur : M. Mottier	
4 ^e	Jolie Queen - 5 ^e : Just A Man - 6 ^e : Just Built - 7 ^e : Joyau Blue	

DÉCRYPTAGE DU COMITÉ DE LA SETF



SOCIÉTÉ DU
**TROTTEUR
FRANÇAIS**

- LE PEDIGREE DE NAUTILIO BELLO
- LES STATS QUALIFS SPÉCIAL 2 ANS
- LE PORTRAIT D'ANDRÉA ROUSSEL

SOMMAIRE

24H LE MAG

VOTRE SUPPLÉMENT WEEK-END

DÉCRYPTAGE DU COMITÉ DU 19 MAI

Le trot français s'engage contre le dopage génétique

PEDIGREE

Nautilio Bello : à la surprise, mais non sans bagage

STATS QUALIFS

Premier bilan des qualifs de 2ans

PORTRAIT

Andréa Roussel vit sa meilleure vie

L'HYMNE À LA CHANCE



SÉBASTIEN POUTEAU

En ces temps crispés que traverse la filière, comment ne pas se réjouir et se féliciter du premier millionnaire PMU de l'année au Quinté+ ? Dans le Morbihan, un parieur a en effet trouvé dimanche la combinaison gagnante du Grand Steeple-Chase de Paris, avec un pari unitaire de deux euros, alors que l'opérateur avait mis en jeu une tirelire d'un million d'euros. Plus aucun turfiste n'avait gagné une telle somme au Quinté+ depuis décembre 2024. La chance a donc frappé à la porte de ce parieur de Bretagne que la responsable du point de vente de Grand-Champ présente comme un joueur fidèle. Oui, il est possible de gagner plus d'un million d'euros aux courses en ayant joué deux euros. Soit en multipliant par plus de 550.000 fois sa mise de base !

Emmené par le tenant du titre **Go On Boy**, le contingent français s'apprête à s'envoler en fin de semaine prochaine à la conquête de Solvalla et de son Elitloppet pour tenter de rapporter à la maison la plus grande course scandinave pour la cinquième année consécutive, ce qui n'est jamais arrivé. Le clan tricolore espère un petit coup de pouce de la chance, dimanche, au moment du tirage au sort des places derrière l'autostart des deux batteries. Si l'on sait toute l'importance de ce tirage, il faut se rappeler qu'en 2022, **Etonnant** s'était qualifié dans sa batterie en terminant quatrième malgré son numéro 7. Un numéro qui était aussi le sien dans une finale que le champion de Richard Westerink a rendu historique avec une "remontada" que Solvalla n'est pas près d'oublier.

On peut être dépendant de la chance. Mais on peut aussi se donner des chances de se prémunir d'un mal que les autorités hippiques internationales, au trot et au galop, ont identifié depuis déjà un certain temps : le dopage génétique. La possibilité de manipulations génétiques sur les chevaux de courses n'est plus du domaine de la science-fiction. Dans la foulée de dispositions au niveau international afin d'interdire le dopage génétique, identifié comme l'étape suivante en matière de dopage, la SETF a décidé d'anticiper et se prémunir comme cela a été exposé lors du dernier Comité de la société-mère mardi. Pour cela, elle va se doter de nouvelles dispositions en transposant dans son Code les décisions votées en janvier dernier lors de l'Assemblée Générale de l'Union Européenne du Trot (UET) : tout cheval ayant fait l'objet de manipulations génétiques avérées est de fait définitivement inapte à la course. C'est à lire dans ce Mag. La chance, elle peut aussi être dans la relation pleine d'amour et de bienveillance entre une petite-fille et un grand-père. Alors quand Maëlle (23 ans), la petite-fille, a voulu rendre ce que Jean-Paul, son grand-père, lui a donné depuis qu'elle est toute petite, elle a eu l'idée via la nouvelle émission-documentaire de France 2 *"J'irai au bout de tes rêves"*, imaginée et présentée par Marine Barnérias, de l'emmener à la découverte de Vincennes. Du haut de ses 80 ans, Jean-Paul, qui compare le trot à un art, a retrouvé ses yeux d'enfant une journée durant et a eu l'émotion d'échanger avec Matthieu Abrivard, son idole. Un moment tendre, touchant. Un moment de chance tout simplement.



LE TROT FRANÇAIS S'ENGAGE CONTRE LE DOPAGE GÉNÉTIQUE

Mardi 19 mai, le Comité de la Société d'Encouragement à l'Élevage du Trotteur Français (SETF) a introduit de nombreuses modifications réglementaires au code des courses au trot. L'introduction du dopage génétique en est la plus spectaculaire. Parmi les informations portées à leur connaissance, les membres du Comité ont eu une présentation du projet d'étude en cours sur le transport de semence réfrigérée. Ce dossier propose un décryptage commenté par Guillaume Maupas, directeur des Courses et de l'Association, des principaux sujets de ce Comité.

Résumé – Ce qu'il faut retenir

Mardi 19 mai, le comité de la SETF a adopté un ensemble de mesures réglementaires portant principalement sur le dopage génétique, la révision du barème des sanctions antidopage et le nombre maximum de partants autorisé dans les épreuves associés au Quinté+.

Sur le dopage génétique, la France transpose dans son droit national les décisions votées en janvier par l'UET (Union Européenne du Trot) : tout cheval ayant fait l'objet de manipulations génétiques avérées devient définitivement inapte à la compétition. Sur les sanctions antidopage, une différenciation plus explicite est introduite entre cas expliqués (dans le cadre d'une contamination par exemple) et non expliqués. Le nombre maximum de partants dans les Quinté+ est porté à 18 (contre 16 actuellement), à titre de test, pour renforcer leur attractivité auprès des parieurs.

En matière d'élevage, la Commission ad hoc de la SETF élabore une étude de faisabilité sur le transport de semence

réfrigérée. Elle auditionne à cette fin des acteurs de terrain et a commandé un état des lieux juridique sur le sujet.

Par ailleurs, le Comité a pris connaissance des travaux importants de décompactage et de renouvellement de la piste de Vincennes programmés durant le mois de juillet, avant le lancement du meeting d'été.

Nous avons retenu trois de ces sujets pour développements :

1. dopage génétique,
2. transport de semence réfrigérée,
3. réfection de la piste de Vincennes.

“ LE COMITÉ DE LA SETF A ADOPTÉ UN ENSEMBLE DE MESURES RÉGLEMENTAIRES PORTANT PRINCIPALEMENT SUR LE DOPAGE GÉNÉTIQUE, LA RÉVISION DU BARÈME DES SANCTIONS ANTIDOPAGE ET LE NOMBRE MAXIMUM DE PARTANTS AUTORISÉ DANS LES ÉPREUVES ASSOCIÉS AU QUINTÉ+ ”



1. DOPAGE GÉNÉTIQUE : S'INSCRIRE DANS LE FUTUR

24h le Mag.- De quoi parle-t-on quand on parle de dopage génétique ?

Guillaume Maupas.- On parle de tout cheval qui a fait l'objet de manipulations génétiques. En terme scientifique, on parle de processus d'édition génomique et de thérapie génique. Aujourd'hui, nous avons des laboratoires dans le monde, dont le nôtre en France, qui travaillent à des techniques qui permettent de détecter ces manipulations. On a une connaissance de plus en plus affinée du génome du cheval et on est capable de voir des modifications anormales. Le principe de base, c'est de dire : tout cheval qui fait l'objet de manipulations génétiques est sous le coup du dopage génétique.

“ LE PRINCIPE DE BASE, C'EST DE DIRE : TOUT CHEVAL QUI FAIT L'OBJET DE MANIPULATIONS GÉNÉTIQUES EST SOUS LE COUP DU DOPAGE GÉNÉTIQUE. ”

Pourquoi maintenant ? Qu'est ce qu'il fait que ce sujet devient important ?

On sait que, en matière de dopage, au-delà de tout ce qui est recherche de substances prohibées, qu'elles soient médicamenteuses ou interdites, l'étape suivante, c'est le dopage génétique. Ce qui est très important, c'est qu'en matière de lutte contre le dopage, on le sait, on a longtemps été critiqués en disant : « Vous êtes toujours en retard par rapport à ce qui se fait ». Là, on prend les devants. On avait déjà des dispositions dans le code des courses au trot mais elles étaient très sommaires. On les a donc renforcées.

Il faut également noter que certains pays possédaient déjà une réglementation sur le sujet. Ajoutons encore que le dopage génétique a aussi été évoqué au niveau des instances internationales, que ce soit au galop du côté de l'IFHA et au trot au sein de l'UET. Dans ce dernier cas, c'était en janvier dernier lors de l'Assemblée générale. On avait alors fait adopter toutes les mesures que nous reprenons désormais en France. Et cela avait été aussi adopté à l'unanimité. Les principaux pays étaient tout à fait en phase sur le sujet en disant que, de toute façon, il fallait faire, avant tout, de la prévention. Maintenant, le but est que tous les pays de l'UET transposent ces règles au plan national.

“ ON A LONGTEMPS ÉTÉ CRITIQUÉS EN DISANT : « VOUS ÊTES TOUJOURS EN RETARD PAR RAPPORT À CE QUI SE FAIT ». LÀ, ON PREND LES DEVANTS. ”



© ScoopDyga

Dopage expliqué vs inexpliqué : un nouveau barème plus différenciant

Parmi les modifications réglementaires, l'éventail possible des amendes lors des cas de dopage a été élargi. Il s'agit en premier lieu de mieux différencier les cas de dopage avec explication (présentation d'une ordonnance vétérinaire) et ceux sans explication. « *Le but est d'avoir plus de cohérence dans les amendes qui sont portées à l'entraîneur en cas de cheval positif et en fonction des situations*, précise Guillaume Maupas. *Les cas les plus faciles à expliquer, avec pleine coopération de l'entraîneur et présentation d'une ordonnance, pourront être ainsi moins lourdement pénalisés.* » L'amende minimale à destination de l'entraîneur passe ici de 1.500 à 750 € (si présentation de l'ordonnance lors de l'enquête et respect du temps d'attente inscrit sur l'ordonnance). En revanche, les cas les plus « sévères », dans lesquels l'entourage n'apporte aucune explication et qui s'inscrivent dans un scénario de traitement sans ordonnance, pourront être plus lourdement pénalisés. L'amende maximale passe ici de 5.000 à 6.000 €.

Avez-vous déjà été face à des cas de dopage génétique auxquels vous n'avez donc pu répondre faute d'un code des courses « à trous » sur le sujet ?

Non, il n'y a pas, en France, de cas positif avéré en la matière. On n'est pas face à une urgence mais plutôt dans le registre de l'anticipation. Il s'agit d'avoir un coup d'avance et, pour cela, il nous fallait absolument avoir l'arsenal juridique. C'est dorénavant chose faite.

Et que dit en substance le règlement ?

Tout cheval pour lequel il y aura eu une manipulation génétique avérée et démontrée par le laboratoire devient incapable de courir. Nous sommes dans le domaine de l'interdit. Toute substance qui serait impliquée ou utilisée dans le cadre de manipulations génétiques est mise dans notre réglementation dans les substances de catégorie 2, c'est à dire les substances interdites. Nous sommes sur une tolérance zéro.

“ ON N'EST PAS FACE À UNE
URGENCE MAIS PLUTÔT DANS
LE REGISTRE DE
L'ANTICIPATION. ”

Remarque : les dispositions validées par le Comité restent dans l'attente de l'approbation par le Ministère avant publication au Bulletin Officiel.



EXTRAITS DU CODE DES COURSES AU TROT SUR LE DOPAGE GÉNÉTIQUE

■ Article 14

Nouveau contenu :

5) Tout cheval ayant fait l'objet d'un processus d'édition génomique ou d'une thérapie génique tels que définis au § n) de l'Annexe X ;

■ Article 78 :

Les principaux contenus modifiés :

III. Les Commissaires de la SETF doivent également ouvrir une enquête en cas de non-respect des dispositions des §§ e) à n) de l'Annexe X pour tout cheval déclaré à l'entraînement, ainsi que pour tout cheval à l'élevage ou au repos (au sens des §§ XXXV et XXXVI de l'article 3 du présent Code).

A l'issue de l'enquête des Commissaires de la SETF :

(...)

- est disqualifié et peut, en outre, être exclu de tous les hippodromes pour une durée n'excédant pas onze ans, tout cheval pour lequel les dispositions du § n) de l'Annexe X n'ont pas été respectées.

VI.

Ajout :

- déclaré à l'entraînement ou stationnant provisoirement en France ou y étant provisoirement entraîné en vue de participer à une épreuve régie par le présent Code, pour lequel les dispositions du § n) de l'Annexe X n'ont pas été respectées.

ANNEXE I

Ajout :

Les agents capables, à tout moment, de provoquer directement ou indirectement une action et/ou un effet sur l'expression des gènes dans tout organisme de mammifère. Cela inclut, sans s'y limiter, les agents d'édition génomique et leurs dérivés, qui sont impliqués dans les modifications de l'ADN, de l'ARN, de la transcription, de la post-transcription et de l'épigénétique.

Toutefois, les vaccins contre les agents infectieux qui sont homologués pour une utilisation chez les chevaux et les vaccins contre les mélanomes qui sont homologués pour un usage vétérinaire qui contiennent du matériel génétique tel qu'une séquence d'ADN ou d'ARN codant pour la cible contre laquelle une réponse immunitaire est recherchée, ne sont pas considérés comme des substances prohibées.

ANNEXE X

Ajout :

n) Aucun cheval ne doit faire l'objet d'un processus d'édition génomique ou d'une thérapie génique tels que définis dans le présent paragraphe.

L'édition génomique est définie comme tout processus ou traitement qui implique l'insertion, la suppression et/ou le remplacement d'ADN dans le génome du cheval, y compris dans un site spécifique du génome du cheval.

La thérapie génique est définie comme toute thérapie,

méthode ou processus qui implique l'utilisation ou l'administration :

- d'oligomères ou polymères d'acide nucléique ;
- d'analogues d'acides nucléiques ;
- de cellules génétiquement modifiées ;
- ou d'agents d'édition de gènes capables, à tout moment, de provoquer directement ou indirectement une action ou un effet sur l'expression des gènes et/ou de la manipuler dans tout organisme de mammifère, notamment les agents d'édition de gènes ayant la capacité de modifier les séquences du génome et/ou la régulation transcriptionnelle, post-transcriptionnelle ou épigénétique de l'expression des gènes.

Cependant, ne sont pas considérés comme une thérapie génique :

- les traitements à base de sérum conditionné autologue ou de "plasma riche en plaquettes" ou les traitements qui n'impliquent pas le transfert de cellules entières ou d'ADN ;
- les traitements à base de cellules souches non modifiées (qui n'incluent pas les cellules souches pluripotentes induites) ;
- les traitements par exosomes non modifiés ;
- les vaccins contre les agents infectieux tels que définis à l'Annexe I du présent Code.

En outre, une thérapie génique peut être utilisée ou administrée à un cheval avec l'autorisation préalable expresse des Commissaires de la SETF si cette thérapie génique est utilisée pour traiter une blessure ou un trouble officiellement diagnostiqué par un vétérinaire, et :

- n'est pas en mesure de modifier le génome héritable du cheval,
- ne constitue pas une menace pour le bien-être du cheval ; et
- n'est pas de nature à améliorer ou diminuer les performances du cheval dans une épreuve régie par le présent code.

Selon le cas, l'autorisation préalable expresse des Commissaires de la SETF visée à l'alinéa qui précède doit être sollicitée par l'entraîneur à l'effectif duquel le cheval concerné par la thérapie génique est déclaré ou, si ledit cheval est à l'élevage ou au repos, par son propriétaire.

L'entraîneur ou le propriétaire doit tenir un registre permettant d'attester du détail complet de ces thérapies, qui doit être conservé pendant au moins cinq ans et rendu disponible immédiatement lors de tout contrôle exercé par les Commissaires de la SETF ou toute personne mandatée par ces derniers.

© DR

RÈGLEMENT

DE LA
SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT
A L'ÉLEVAGE DU TROTTEUR FRANÇAIS
FORMANT LE
CODE DES COURSES AU TROT
2026

2. TRANSPORT DE SEMENCE : DES AUDITIONS ONT DÉBUTÉ

L'ÉLEVAGE QUI ONT UNE CONNAISSANCE DE CETTE TECHNIQUE ET QUI L'UTILISENT. ”

Le sujet du transport de la semence réfrigérée fait l'objet d'une information en Comité avec la présentation des travaux menés par la commission d'élevage à date. Cette démarche d'information n'a pas été soumise à un vote.

24h le Mag.- *Le transport de semence réfrigérée a été évoqué au Comité. Où en est-on sur ce sujet qui a fait l'objet d'un important dossier dans nos colonnes en avril ?*

G.M.- C'est un sujet qui a été pris à bras le corps par la commission de l'élevage avec son président Philippe Boff. Tous ses membres veulent avoir tous les éléments qui pourraient conduire à une modification de la réglementation. La commission vient donc de lancer des auditions d'acteurs de l'élevage qui ont une connaissance de cette technique et qui l'utilisent. Cela concerne notamment des professionnels des sports équestres dont certains ont aussi une activité dans le trot. Ces auditions vont se poursuivre pendant les semaines à venir.

“ LA COMMISSION VIENT DONC DE LANCER DES AUDITIONS D'ACTEURS DE

Quels sont les objectifs de ces auditions ?

Le but c'est d'avoir des informations à la fois sur les données économiques, techniques et logistiques. Il y a par exemple eu des avancées techniques récentes sur les questions du transport et de la durée de conservation de la semence réfrigérée. C'est ce que l'on veut vérifier avec les acteurs de terrain comme l'existence de dilueurs qui permettent de conserver pendant plusieurs jours une semence réfrigérée.

Où en est-on de la dimension juridique qui avait été évoquée plusieurs fois lors nos consultations ?

En 2021, on avait demandé au professeur Blumann de nous faire une étude juridique sur toutes les questions qui étaient posées sur le sujet. Nous avons ce rapport avec les données de l'époque. Mais aujourd'hui, cette analyse est-elle toujours juste ? Ce que l'on veut, c'est étudier avec les acteurs de terrain, avoir des données scientifiques, techniques, logistiques et les remettre au professeur Blumann. Nous lui demanderons alors d'actualiser son rapport, de remettre à jour ses conclusions juridiques, pour savoir si on est toujours dans la même situation et s'il y a toujours des freins à l'utilisation de la semence transportée. C'est tout ce cheminement qu'on est en train de travailler.



3. PISTE DE VINCENNES : UNE RÉFECTION DURANT L'ÉTÉ

Le meeting de printemps de Vincennes se voit modifier par le lancement de travaux sur la piste juste après la Journée des Champions du dimanche 21 juin. Les réunions des 23, 26 et 29 juin ont, dès lors, été déplacées sur l'hippodrome d'Enghien-Soisy. Le coût de ces travaux ne nous a pas été communiqué.

24h le Mag.- La piste de Vincennes a connu des critiques durant l'hiver. Quelle réponse donnez-vous ?

G.M.- Les analyses que l'on a faites à la fin du meeting d'hiver et au début du meeting de printemps nous montrent l'existence de différences de niveau et d'épaisseur du mâchefer. On est confronté à deux grands sujets. En un, il y a une perte de perméabilité de la piste, d'où un nécessaire décompactage. En deux, la qualité du matériau est moins bonne que ce que l'on connaissait il y a quelques années. Le mâchefer actuel a tendance à altérer la perméabilité de la piste. C'est pourquoi nous lançons des travaux sur la piste, lors de l'intersaison de Vincennes, pendant six semaines (de fin juin à début août).

Quels types de travaux sont programmés ? Est-ce qu'on parle bien de toute la piste ou seulement d'une partie ?

On parle bien de toute la piste de Vincennes. La première étape que l'on va faire, c'est un gros décompactage et un renouvellement des surfaces de mâchefer. Ensuite, on va mettre en place un suivi de l'évolution de la piste en termes de perméabilité et de dureté. C'est un véritable cahier des charges sur la maintenance de la piste qu'il va falloir absolument que l'on travaille. C'est un sujet très important pour nous. Ensuite, en fonction de ce qu'il se passera cet

hiver, s'il faut aller plus loin, on ira plus loin.

**Meetings d'été et d'automne de Vincennes et Enghien
Pas d'évolutions notables pour les meetings d'été et d'automne 2026.**

■ Vincennes proposera 29 réunions du vendredi 14 août au mardi 27 octobre. Dans le détail, elles se répartissent en 11 réunions de jour, 10 réunions de fin d'après-midi et 8 réunions du soir. 237 courses sont inscrites au programme (179 au trot attelé et 58 au trot monté) ainsi que 16 événements (8 en journée et 8 le vendredi soir).

■ Enghien proposera 26 réunions et 212 courses (173 au trot attelé et 39 au trot monté) durant l'été et l'automne. Cela n'inclut pas les trois réunions déplacées de Vincennes en juin (les 23, 26 et 29 juin).

Son meeting d'été comprend 17 réunions entre le mercredi 1er juillet et le jeudi 13 août. Son meeting d'automne propose 9 réunions (dont 5 en fin d'après-midi) du samedi 26 septembre au dimanche 25 octobre.

→ **Autre point à retenir**

18 partants maximum dans les Quinté+ (contre 16 actuellement)

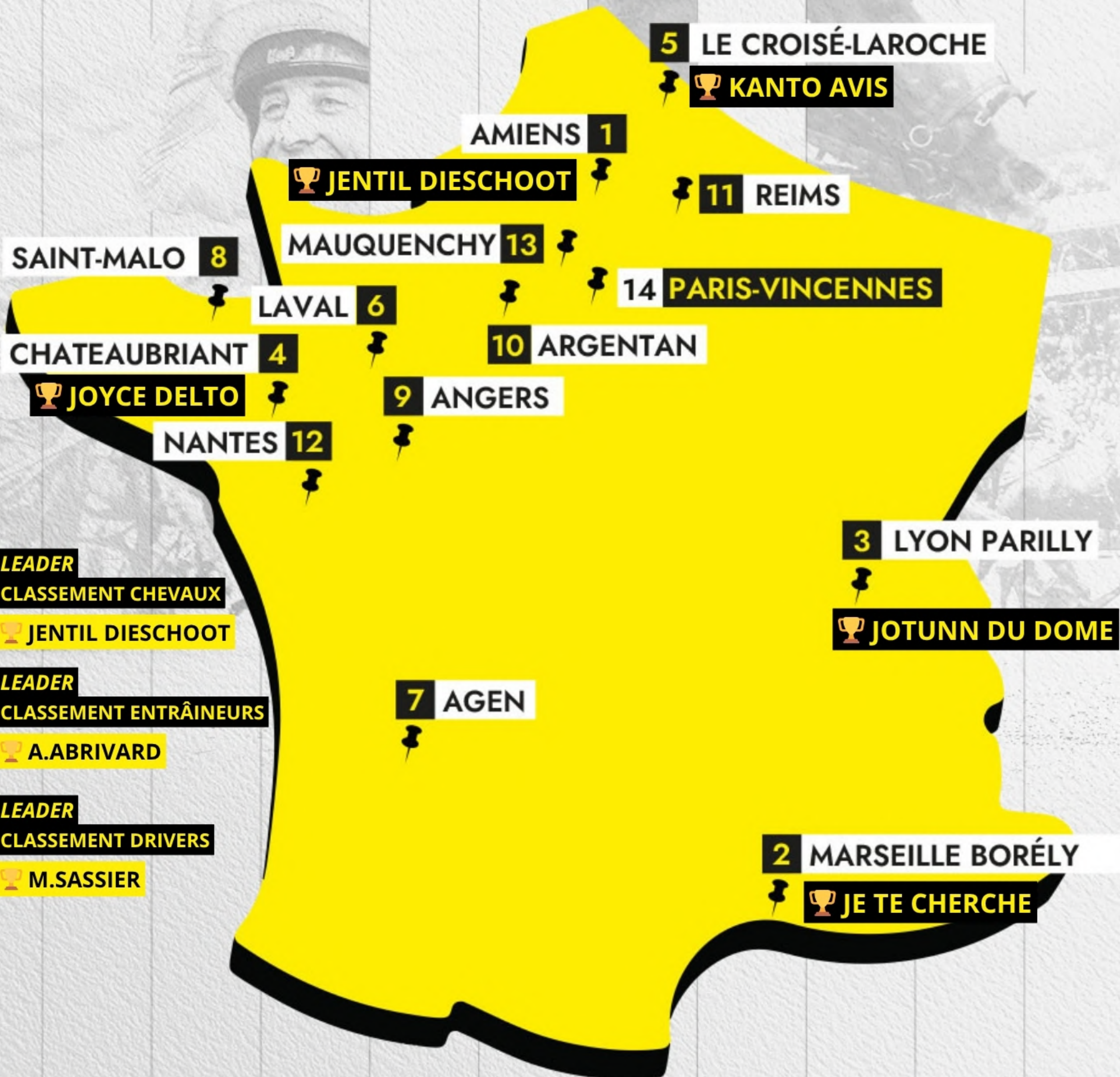
C'est une mesure complémentaire à ce que l'on a fait au mois de mars, lorsque l'on a modifié les conditions d'élimination des chevaux dans les courses retenues pour le Quinté+. L'objectif, c'est d'avoir des courses plus compétitives pour le parieur. Il faut que l'on maintienne l'attractivité du parieur par rapport aux chevaux qui sont au départ et aux multiples combinaisons qu'un joueur pourrait faire dans la course. C'est à dire qu'on veut remettre de la compétitivité dans nos quintés. Le PMU nous a alerté au sujet des rapports de nos épreuves support de Quinté+. Ils sont beaucoup moins forts que les rapports générés au galop. Le constat est que nos courses sont très lisibles. En mettant deux partants de plus, on va multiplier les combinaisons. On va tester cette nouvelle règle du 1er juin au 31 décembre et on en fera alors le bilan.

■





GRAND NATIONAL DU TROT



LA CARTE DU GNT APRÈS LA 5^{ÈME} ÉTAPE



NAUTILIO BELLO : À LA SURPRISE, MAIS NON SANS BAGAGE

Elevé dans la Sarthe, par Rémi Boucret, en partenariat avec Arnaud et Sandrine Charrié (Elevage d'Arsa), Nautilio Bello s'est transporté en Normandie, yearling, pour passer sur le ring des ventes de Caen, où son futur entraîneur, Jean-Michel Baudouin, s'en est rendu acquéreur, sur une enchère de 11.000 euros. De retour sur l'hippodrome de la Prairie, au début de ce mois, pour y disputer le semi-classique Prix Pierre Gamare-Etrier 3 Ans Q5 (Groupe 2), il s'y est octroyé sa première victoire, en douze sorties, à une cote astronomique, dépassant les 100/1. Il est le deuxième vainqueur d'une course de sélection engendré par son père, Falcao de Laurma, au sein de trois générations en âge de courir.

Les couleurs d'Alain Tendil ont déjà été à l'honneur sous la selle, au premier chef avec Utopie Impériale, laquelle réalisa sa meilleure saison à 5 ans, au cours de laquelle elle fut deuxième d'**Ulysse** dans le Prix de Normandie (Groupe 1), puis troisième de sa cadette, **Anastasia Fella**, dans le Prix des Elites (Groupe 1). Cette fois, c'est un Groupe 2 qu'elles s'adjugent, avec un poulain qui n'était pas attendu à pareille fête, ayant seulement 17.000 euros de gains avant le coup, et qui se trouve maintenant propulsé vers le Groupe 1 Prix d'Essai-Etrier 3 Ans Finale, pour lequel son succès

caennais le qualifie.

FALCAO DE LAURMA : UN PERFORMER ATTELÉ, QUI PRODUIT DES CHEVAUX MONTÉS

Nautilio Bello 1'15" a.-m. réussit, ainsi, la prouesse d'ouvrir son palmarès directement dans une course de Groupe, ce qui n'est pas donné à tout le monde. Certes, il avait déjà pris part à un Groupe 3, puis à un Groupe 2, à Vincennes –les Prix Edouard Marcillac et Gai Brillant-Etrier 3 Ans Q3–, mais il avait échoué à s'y distinguer. Aux dires de son entourage, le fait de s'exprimer sur une piste plate, comme celle de Caen, l'a avantage. Et puis nombreuses ont été les disqualifications –au nombre de huit, sur treize candidats en lice–, soit autant de concurrence en moins. Mais lui-même a échappé au pire, au moment du départ, ayant le mérite de se remettre en ligne, puis d'attendre l'instant propice et de placer un sprint imparable pour finir, belle impression visuelle à la clef.

Le fleuron de la production de **Falcao de Laurma** 1'10" est, pour l'heure, **Lionheart** 1'10" m., vainqueur, l'an dernier, du classique Prix des Elites (Groupe 1) et, dans la foulée de trois semi-classiques, pareillement dans la discipline de l'Etrier, où on le pointe aussi à la deuxième place du Prix Jag de Bellouet-Cornulier Races Q1 (Groupe 1) ou encore à la troisième des Prix du Président de la République-Etrier 4 Ans Finale (Groupe 1) et des Centaures (Groupe 1). **Falcao de Laurma** performa, quant à lui, attelé, au plus haut niveau, puisqu'il remporta le Critérium des 4 Ans (Groupe 1) et se paya le luxe de battre **Face Time Bourbon** dans une édition du semi-classique Prix de Tonnac-Villeneuve (Groupe 2). Sa réussite d'étalon sous la selle ne se dément pas, sachant que **Nautilio Bello** a un bon contemporain dans ce registre en **Newton des Andiers** 1'12" m., deuxième du Prix Gai Brillant-Etrier 3 Ans Q3 (Groupe 2) et troisième du Prix Félicien Gauvreau-Etrier 3 Ans Q2 (Groupe 2). Rappelons que **Falcao de Laurma** ressortit à la lignée mâle de **Coktail Jet** 1'10", via **Uniclove** 1'10" et **Look de Star** 1'12".

AVEC LA CLASSIQUE JORADE DU FRUITIER POUR GRAND-MÈRE

Nautilio Bello est le deuxième produit d'**Harmada Bella**, après **Majora Bella** 1'16" (Excellent), modeste placée en province, aux 7.000 euros de gains. Viennent ensuite **Orada Bella**, une fille de **Quaker Jet**, également placée aux soins de Jean-Michel Baudouin, et **Placido Bello**, un yearling fils de **Scipion du Goutier**.

Harmada Bella n'a pas couru, ni ne s'est qualifiée. Elle a, cependant, sa naissance pour elle, en tant que fille de l'étalon de tête, **Ganymède** 1'11", et de la toute bonne **Jorade du Fruitier** 1'13" (1997-Caballio In Blue), triple lauréate de Groupe 2, à la faveur des Prix Uranie, Reine du Corta et Queila Gédé, et double placée de Critérium, comme troisième du Critérium des 3 Ans (Groupe 1) et comme quatrième du Critérium Continental (Groupe 1). **Jorade du Fruitier** a été une poulinière prolifique, ayant treize produits, dont huit se sont qualifiés et six ont vaincu, en tête desquels il y a **Dorado Bello** 1'11" (Pad d'Urzy), gagnant de huit courses et de 250.000 euros. **Jorade du Fruitier** est la propre sœur des semi-classiques **Lys du Fruitier** 1'14" et **News du Fruitier** 1'13", ainsi que du valeureux **Paléo du Fruitier** 1'11" (sept victoires et plus de 350.000 euros). Elle est aussi la demi-sœur d'**Olala du Fruitier** 1'11" m. (Capriccio), lauréate de treize courses, pour plus de 300.000 euros de gains. ■



NAUTILIO BELLO 1'15''1M

Falcao de Laurma 1'10''3 - Harmada Bella (Ganymede 1'11''4)
Mâle né en 2023

FALCAO DE LAURMA 1'10''3	UNICLOVE 1'10''9	LOOK DE STAR 1'12''7
		LINDA SOMOLLI 1'15''9
NAUTILIO BELLO	RANGOON 1'18''1	CAPRICCIO 1'12''3
		FENATORIA 1'14''4
HARMADA BELLA	GANYMEDE 1'11''4	BUVETIER D'AUNOU (US) 1'14''4
		UDAMES
	JORADE DU FRUITIER 1'13''0	CABALLIO IN BLUE 1'16''2
		VLALALA 1'23''1

CARRIÈRE

2 ans : qualifié attelé 1'20''8 à Laval (01/07) ; 4 c., 1'17''6 m. (2.200m. Vincennes), 4.620 € / 3 ans : 8 c., 1 v. (1 m. Caen), Prix P. Gamare-Étrier 3 Ans Q5 Gr. 2, 1'15''1 m. (2.450m. Caen), 66.760 €

- * 1^{ÈRE} MÈRE : HARMADA BELLA - 2017 - F - par GANYMEDE
 - | ORADA BELLA - 2024 - F - par QUAKER JET
 - | MAJORA BELLA - 2022 - F - par EXCELLENT - 7 005 €
 - | NAUTILIO BELLO - 2023 - M - par FALCAO DE LAURMA - 71 380 € - 1 victoire
- * 2^{ÈME} MÈRE : JORADE DU FRUITIER - 1997 - F - par CABALLIO IN BLUE - 255 765 € - 7 victoires - Gr2
 - | ILIADA BELLA - 2018 - F - par LOOK DE STAR
 - | NOUVELLE ERE EMDE - 2023 - F - par BIRD PARKER
 - | GRANADA BELLA - 2016 - F - par REPEAT LOVE - 20 870 € - 1 victoire
 - | NORADA BELLA - 2023 - F - par ETONNANT
 - | MANADO BELLO - 2022 - H - par COQUIN BEBE - qualifié : 1'19''6 - Le Mans - 10/07/2025 - mont
 - | DORADO BELLO - 2013 - H - par PAD D'URZY - 247 160 € - 8 victoires - 1'11''2
 - | CRACK DU FRUITIER - 2012 - H - par LET'S GO ALONG - 51 770 € - 1 victoire - 1'15''0
 - | ALPINE DU FRUITIER - 2010 - F - par OTELLO PIERJI - 86 210 € - 2 victoires
 - | NECTAR DU FRUITIER - 2023 - H - par EQUINOXE - qualifié : 1'17''2 - Meslay-du-Maine - 11/06/2025 - att
 - | MANGUE DU FRUITIER - 2022 - F - par ECLAIR DU MIREL
 - | KOKO DU FRUITIER - 2020 - H - par CARLOS DES CAUX
 - | JIBI DU FRUITIER - 2019 - H - par ROC MESLOIS - 209 345 € - 4 victoires
 - | UNE DU FRUITIER - 2008 - F - par MEMPHIS DU RIB - qualifiée : 1'21''3 - MESLAY-DU-MAINE - 12/10/2010 - att
 - | JASON DE L'AUMANCE - 2019 - H - par TABRIZ DU GITE
 - | ISPEED MANATHIS - 2018 - M - par CANADIEN D'AM
 - | HELTON - 2017 - H - par VILLEROI - qualifié : 1'18''6 - Bordeaux - 25/11/2020 - att
 - | GOLDEN MANATHIS - 2016 - F - par TORINO D'AUVILLIER
 - | FIGUE DOUVILLE - 2015 - F - par TRESOR WIC - 9 440 € - 1'16''5
 - | EMBRUN - 2014 - H - par ECHO
 - | QUEEN DU FRUITIER - 2004 - F - par KERIDO DU DONJON - 109 000 € - 7 victoires
 - | JALICO DU FRUITIER - 2019 - H - par UN CHARME FOU - 99 025 € - 9 victoires
 - | INALDO DU FRUITIER - 2018 - H - par VIKING DE VAL - 14 340 € - 1'15''2
 - | DIVA DU FRUITIER - 2013 - F - par SEVERINO - 130 € - 1'19''4
 - | PRINCE DU FRUITIER - 2003 - H - par JOYAU D'AMOUR - 73 220 € - 5 victoires
 - | HARMADA BELLA - 2017 - F - par GANYMEDE - -

* LIGNÉE MATERNELLE DE NAUTILIO BELLO (SUITE ET FIN)

* 3^{ÈME} MÈRE : VLALALA - 1987 - F - par MENTON - 2 637 € - 1 victoire

- | ARIANE DU FRUITIER - 2010 - F - par CABALLIO IN BLUE - 63 150 € - 4 victoires
 - | NARCISSE BUROIS - 2023 - M - par BIRD PARKER - 3 275 €
 - | MELBA BUROISE - 2022 - F - par FEELING CASH - qualifiée : 1'19"9 - Meslay-du-Maine - 24/06/2025 - att
 - | LONDRINA BUROISE - 2021 - F - par FEELING CASH - 11 475 € - 2 victoires
 - | KILLER BUROIS - 2020 - H - par FEELING CASH
 - | JAZZ BUROIS - 2019 - H - par BIRD PARKER - 82 255 € - 10 victoires
 - | IN LOVE BUROIS - 2018 - H - par LOVE YOU - 1 250 € - 1'19"7
- | SAGA DU FRUITIER - 2006 - F - par CABALLIO IN BLUE
 - | EMELINE DE PLELAN - 2014 - F - par REVE DES VALLEES
 - | DOLMEN DE PLELAN - 2013 - H - par KOREAN - qualifié : 1'19"2 - MESLAY-DU-MAINE - 23/02/2016 - att
- | RUSH DU FRUITIER - 2005 - M - par CABALLIO IN BLUE - 15 400 € - 1 victoire
- | QUELSA DU FRUITIER - 2004 - F - par CABALLIO IN BLUE - 8 740 € - 1 victoire
 - | KENZA DERANGERE - 2020 - F - par VANISHING POINT
 - | HELICE DERANGERE - 2017 - F - par LAETENTER DIEM
 - | ESPOIR DERANGERE - 2014 - H - par PAD D'URZY - 1'28"2
 - | DELSA DERANGERE - 2013 - F - par SAPHIR D'HAUFOR - 141 670 € - 4 victoires
 - | NOUKY DERANGERE - 2023 - H - par CLIF DU POMMEREUX - qualifié : 1'18"7 - Meslay-du-Maine - 14/04/2026 - att
 - | BAILA DU FRUITIER - 2011 - F - par MEMPHIS DU RIB - 3 820 € - 1'17"4
 - | JADE DE BARBRAY - 2019 - F - par RANCHO GEDE
 - | IVANO DE BARBRAY - 2018 - H - par URAKI DES SARTS - 1 260 € - 1'18"7
 - | HAKIM DE BARBRAY - 2017 - H - par VIGOVE
- | PALEO DU FRUITIER - 2003 - M - par CABALLIO IN BLUE - 350 080 € - 7 victoires
- | OLALA DU FRUITIER - 2002 - F - par CAPRICCIO - 317 680 € - 13 victoires
 - | KINY KADESH - 2020 - H - par NIKY - 40 255 € - 1 victoire
 - | JAG KADESH - 2019 - H - par JAG DE BELLOUET - 66 580 € - 4 victoires
 - | GEXAS D'EAM - 2016 - F - par TEXAS CHARM
 - | FIFTY FIVE D'EAM - 2015 - M - par COKTAIL JET
 - | DRIVELOOK D'EAM - 2013 - H - par LOOK DE STAR - 26 675 € - 2 victoires - 1'16"2
- | NEWS DU FRUITIER - 2001 - F - par CABALLIO IN BLUE - 183 800 € - 4 victoires
 - | LUCE DU FRUITIER - 2021 - F - par UVEVERING DU GITE - qualifiée : 1'19"3 - Cordemais - 19/09/2023 - att
 - | ISERE DU FRUITIER - 2018 - F - par KEPLER
 - | HUNE DU FRUITIER - 2017 - F - par QUICKLY PARIS
 - | GALLA DU FRUITIER - 2016 - F - par SUN CERA VIN - 73 360 € - 3 victoires
 - | NAHIA AMBRUN - 2023 - F - par HUSSARD DU LANDRET
 - | FUNNY DU FRUITIER - 2015 - F - par PAD D'URZY - qualifiée : 1'20"3 - LAVAL - 26/09/2017 - att
 - | ELUE DU FRUITIER - 2014 - F - par PAD D'URZY - 4 040 €
 - | MALIBU DE LANGE - 2022 - F - par OTELLO PIERJI
 - | DEESSE DU FRUITIER - 2013 - F - par OTELLO PIERJI
 - | CALINE DU FRUITIER - 2012 - F - par IN LOVE WITH YOU - 10 290 € - 0'25"7
 - | JAFFA DE BARBRAY - 2019 - F - par TITAN D'OCCAGNES - qualifiée : 1'18"9 - Meslay-du-Maine - 18/10/2022 - att
 - | BOSS DU FRUITIER - 2011 - H - par OTELLO PIERJI - 1 420 €
 - | ALDO DU FRUITIER - 2010 - H - par PAD D'URZY - 69 390 € - 3 victoires - 1'14"5
- | MAGIC DU FRUITIER - 2000 - H - par URFIST DES PRES - 103 350 € - 9 victoires
- | LYS DU FRUITIER - 1999 - M - par CABALLIO IN BLUE - 180 870 € - 9 victoires
- | KANDY DU FRUITIER - 1998 - H - par ALPHA BARBES - 176 196 € - 8 victoires
- | ILTON DU FRUITIER - 1996 - M - par TAK TAK - 48 451 € - 3 victoires
- | HIOSCO DU FRUITIER - 1995 - H - par QUADROPHENIO - 3 004 €
- | JORADE DU FRUITIER - 1997 - F - par CABALLIO IN BLUE - 255 765 € - 7 victoires

24 **LE MAG**

LES STATS QUALIFS



BILAN DES QUALIFS CHEZ LES "0"

DU 05/05/2026 AU 20/05/2026

2 ANS

NOMBRE TOTAL DE QUALIFIÉS

268

46,2%

124 FEMELLES

4,5%

12 HONGRES

49,3%

132 MÂLES

ÉTALONS

109

PÈRES DE MÈRES

125

ÉLEVEURS

187

ENTRAÎNEURS

90

PROPRIÉTAIRES

134



10 LIEUX DE QUALIFICATIONS DIFFÉRENTS

CHRONO MOYEN »» 1'19"2

MEILLEUR CHRONO »» 1'15"6

BILAN DES QUALIFS CHEZ LES "0"

DU 05/05/2026 AU 20/05/2026

2 ANS

NOMBRE DE CHEVAUX QUALIFIÉS PAR TEMPS

1'18" ET MOINS

ENTRE 1'18"1 ET 1'19"

ENTRE 1'19"1 ET 1'20"

PLUS DE 1'20"

15,7%

24,3%

34,3%

25,7%

42 QUALIFIÉS

65 QUALIFIÉS

92 QUALIFIÉS

69 QUALIFIÉS

NOMBRE DE CHEVAUX QUALIFIÉS PAR SITES

CAEN

178

GROSBOIS

24

MESLAY-DU-MAINE

14

LE MANS

13

AMIENS

10

BORDEAUX-LE BOUSCAT

10

BEAUMONT DE LOMAGNE

6

MARSEILLE-BORÉLY

6

LE CROISÉ-LAROCHE

5

SAINT-GALMIER

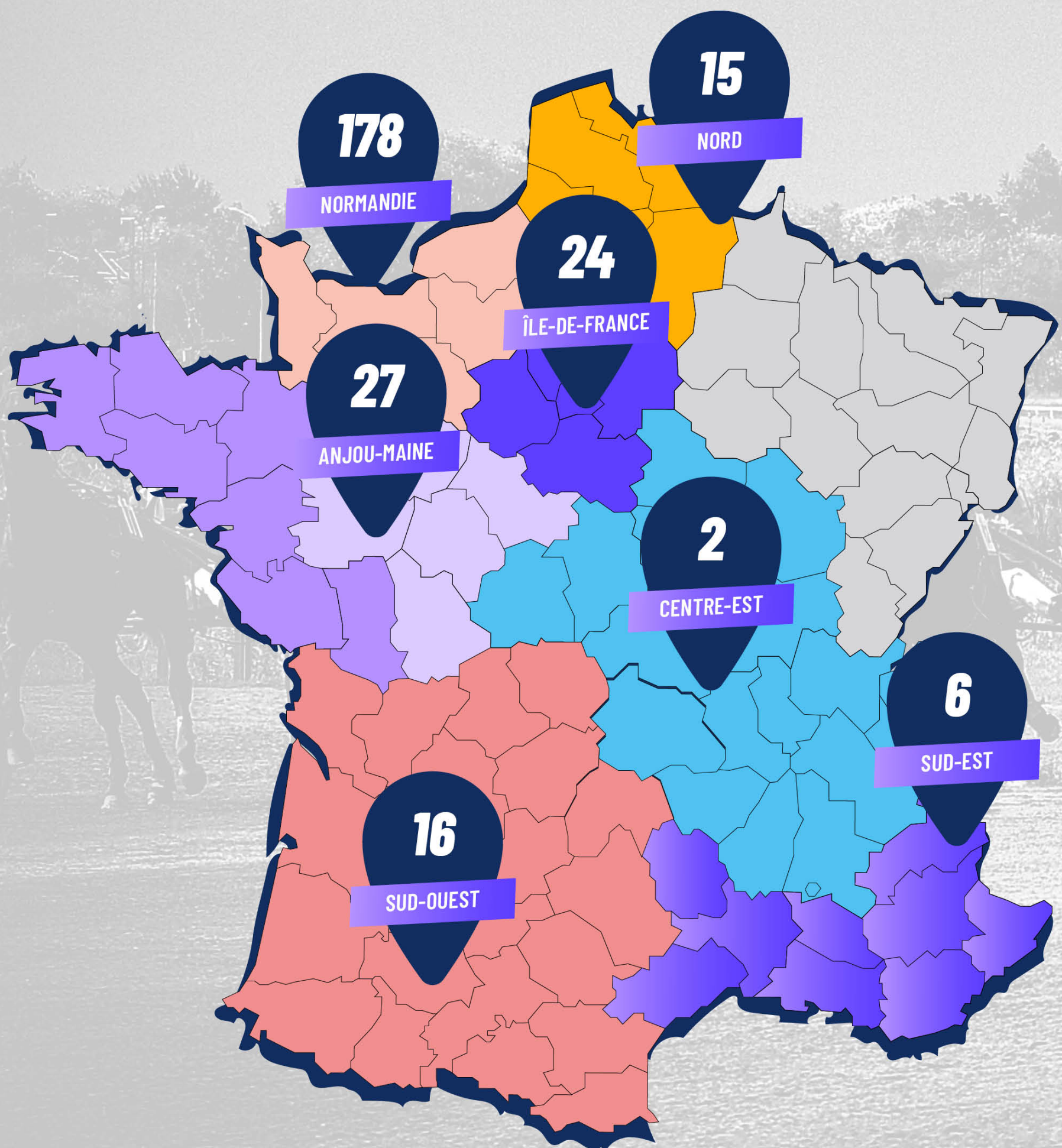
2

BILAN DES QUALIFS CHEZ LES "0"

DU 05/05/2026 AU 20/05/2026

2 ANS

NOMBRE DE CHEVAUX
QUALIFIÉS PAR RÉGION



BILAN DES QUALIFS CHEZ LES "0"

CLASSEMENT
ÉTALONS

DU 05/05/2026 AU 20/05/2026

2 ANS

ÉTALON/PRODUIT	NB QUALIFIÉS	FEMELLES	HONGRES	MÂLES	MEILLEUR CHRONO
IDAO DE TILLARD	16	8	0	8	1'15"6
OSWALD PORT (M) - Caen 1'15"6 / ORIGINE CASTELLE (F) - Caen 1'17"4 / ORFEE ROSA (F) - Caen 1'17"5					
ITALIANO VERO	11	8	0	3	1'17"4
OVATION DU CHOQUEL (F) - Caen 1'17"4 / OKA DE BENAC (F) - Bordeaux - Le Bouscat 1'18"2 / OLALAA AVENGER (F) - Caen 1'18"6					
FACE TIME BOURBON	8	3	0	5	1'16"6
OLYMPE DE L'AVRE (F) - Caen 1'16"6 / OMBRE DU CHOQUEL (F) - Caen 1'17"3 / ORACLE PIERJI (M) - Caen 1'17"6					
JUST A GIGOLO	8	5	0	3	1'16"8
ORION MADRIK (M) - Caen 1'16"8 / OLGA STAR (F) - Caen 1'17"4 / ORNE DE VANDEL (F) - Caen 1'18"3					
EXPRESS JET	7	2	0	5	1'18"0
ORACLE DES VES (M) - Grosbois 1'18"0 / OASIS SUPERSONIC (F) - Caen 1'19"3 / OSIRIS BLACK (M) - Caen 1'19"3					
CHARLY DU NOYER	6	4	0	2	1'18"0
OZZARO DIBAH (M) - Caen 1'18"0 / ORLY QUEEN (F) - Caen 1'18"5 / OLYMPE D'OUILLY (F) - Caen 1'19"0					
IN THE MONEY	6	1	1	4	1'18"5
OYAT GEDE (M) - Caen 1'18"5 / ON Y CROIT (M) - Caen 1'19"2 / OZARM (H) - Caen 1'19"2					
HOOKE BERRY	5	2	0	3	1'17"5
OOKER DE L'ERDRE (M) - Meslay-du-Maine 1'17"5 / OCELOT DU PONT (M) - Caen 1'17"8 / OPEN WINNER (F) - Caen 1'17"9					
DOLLAR MACKER	5	2	0	3	1'17"2
OLYMPIC JOY (F) - Caen 1'17"2 / OWL'S HEAD (M) - Caen 1'18"2 / OLDUP D'ERONVILLE (M) - Caen 1'18"4					
FABULOUS WOOD	5	0	0	5	1'16"5
OURAGAN PIYA (M) - Caen 1'16"5 / ORSY ATOUT (M) - Caen 1'18"4 / OAKWOOD (M) - Le Mans 1'19"0					
GOLDEN BRIDGE	5	2	0	3	1'17"1
OHANNE DU HOULET (F) - Amiens 1'17"1 / ONE TIME CASTELLE (M) - Caen 1'18"2 / OUROZ (M) - Caen 1'18"8					
DOBERMAN	5	0	0	5	1'18"1
ONLY YOU DE BEYLEV (M) - Caen 1'18"1 / OURAGAN DE BEYLEV (M) - Caen 1'18"3 / OVER THE HILL (M) - Caen 1'18"3					
BOCCADOR DE SIMM	5	3	0	2	1'17"5
OASIS DU CHOQUEL (F) - Caen 1'17"5 / OBIWAN DE BANVILLE (M) - Caen 1'18"6 / OLYMPE DES CHARMES (F) - Caen 1'18"9					
FELICIANO	5	3	0	2	1'17"3
OKAVANGO (M) - Caen 1'17"3 / ONE DANCER (M) - Caen 1'19"3 / OEUVRE DES CHARMES (F) - Caen 1'19"5					
CLIF DU POMMEREUX	5	1	0	4	1'18"0
OPEROL SPRITZ (M) - Caen 1'18"0 / OVATION DIGEO (F) - Caen 1'19"4 / OURAGAN DE GINAI (M) - Caen 1'19"7					
GOTLAND	5	2	0	3	1'18"6
OSTIA DU TRIO (F) - Caen 1'18"6 / OKANAGAN (M) - Caen 1'19"4 / OKEENE (F) - Grosbois 1'19"7					
HOHNECK	5	3	0	2	1'17"7
OLYMPE DANCER (F) - Caen 1'17"7 / ONE SHOT (M) - Caen 1'19"4 / OMAHA SOMOLLI (F) - Caen 1'20"4					
FALCAO DE LAURMA	4	3	0	1	1'17"7
OCEANE D'AMOUR (F) - Caen 1'17"7 / OVANILLA (F) - Caen 1'17"7 / OLLY DE REUX (F) - Caen 1'19"8					
INOUI DANICA	4	3	0	1	1'17"7
ONYX FARM (M) - Caen 1'17"7 / OKLORANE DAIRPET (F) - Caen 1'19"2 / ORCHIDEE DE FAY (F) - Caen 1'19"6					
BOLD EAGLE	4	3	0	1	1'18"2
OURAGANE CELLAND (F) - Caen 1'18"2 / OSEZ MELODY (F) - Caen 1'19"0 / OSTIA DU VALLON (F) - Caen 1'19"4					
BOOSTER WINNER	4	1	0	3	1'18"1
OLDHAM (F) - Caen 1'18"1 / OR NOT TO BE (M) - Grosbois 1'18"7 / OAKS MILL (M) - Caen 1'20"0					
UNICLOVE	4	2	0	2	1'18"1
OLAF DE MAOC (M) - Caen 1'18"1 / OCACINA (F) - Caen 1'18"2 / ONLY DE TILLARD (M) - Caen 1'20"7					
PRODIGIOUS	4	2	0	2	1'19"5
ON THE ROAD AGAIN (M) - Caen 1'19"5 / ORELADY DE DUSSAC (F) - Amiens 1'20"0 / OLYMPIC GLORY (F) - Le Mans 1'20"1					

BILAN DES QUALIFS CHEZ LES "0"

DU 05/05/2026 AU 20/05/2026

2 ANS

CLASSEMENT PÈRES DE MÈRES

(TOP 25)

RANG	PÈRE DE MÈRE	NB QUALIFIÉS	CHRONO MOYEN	MEILLEUR CHRONO
1	READY CASH	14	1'19"1	1'17"5
2	GOETMALS WOOD	13	1'19"1	1'17"5
3	COKTAIL JET	10	1'19"1	1'16"5
4	LOOK DE STAR	9	1'19"1	1'17"3
5	PRODIGIOUS	9	1'19"2	1'17"7
6	LOVE YOU	8	1'19"2	1'18"2
7	ROYAL DREAM	8	1'19"2	1'17"5
8	SAM BOURBON	7	1'19"3	1'17"7
9	NIKY	7	1'19"5	1'17"8
10	VILLAGE MYSTIC	5	1'18"6	1'16"8
11	GANYMEDE	5	1'19"1	1'18"3
12	URIEL SPEED	5	1'19"2	1'18"0
13	BOLD EAGLE	4	1'18"6	1'17"8
14	SAXO DE VANDEL	4	1'19"0	1'17"6
15	ROCKLYN	4	1'19"0	1'17"4
16	TIMOKO	4	1'19"3	1'17"8
17	UN MEC D'HERIPRE	4	1'19"6	1'19"2
18	LET'S GO ALONG	3	1'18"0	1'17"4
19	NI HO PED D'OMBREE	3	1'18"5	1'17"8
20	NICE LOVE	3	1'18"8	1'17"3
21	PASSWORD	3	1'18"8	1'18"0
22	THE BEST MADRIK	3	1'18"9	1'18"2
23	RIEUSSEC	3	1'19"0	1'18"1
24	CRISTAL MONEY	3	1'19"0	1'17"8
25	OISEAU DE FEUX	3	1'19"4	1'17"9

CLASSEMENT ÉLEVEURS

(TOP 13)

RANG	ÉLEVEUR	NB QUALIFIÉS
1	ECURIE THIERRY DUVAL-DESTIN	14
2	ECURIE DES CHARMES	8
3	ECURIE DU HARAS DE L'EPINAY	8
4	S.C.E.A. DU BEAUMANOIR	5
5	PHILIPPE ALLAIRE	4
6	ETIENNE DUBOIS	4
7	ECURIE RIB	4
8	ECURIE HUNTER VALLEY	3
9	ECURIE CH. BRIDAULT	3
10	L.CLAUDE ABRIVARD	3
11	ROGER POJASEK	3
12	ECURIE CHAUNION	3
13	JEAN-PHILIPPE DUBOIS	3

Premier nom d'éleveur figurant sur la fiche du cheval

CLASSEMENT ENTRAÎNEURS

(TOP 15)

RANG	ENTRAÎNEUR	NB QUALIFIÉS
1	THIERRY DUVALDESTIN	22
2	PHILIPPE ALLAIRE	21
3	DAVID ARMELLINI	11
4	TEDDY CALO	10
5	NICOLAS BRIDAULT	9
6	SIMON ROUSSELLE	7
7	PIERRE SORAIS	7
8	BASTIEN MICHARDIERE	7
9	EMELINE DESMIGNEUX	7
10	CYRIL GAZENGEL	7
11	STÉ. ENT. ETIENNE DUBOIS	7
12	BENJAMIN LEREBOURG	6
13	JEAN-MARC MARIE	6
14	SÉBASTIEN GUARATO	5
15	L. CLAUDE ABRIVARD	5

Entraîneur déclaré du cheval le jour de sa qualification

CLASSEMENT PROPRIÉTAIRES

(TOP 15)

RANG	PROPRIÉTAIRE	NB QUALIFIÉS
1	PHILIPPE ALLAIRE	16
2	ECURIE TH. DUVALDESTIN	12
3	EC. DU HARAS DE L'EPINAY	10
4	TANGUY DE LA BOURDONNAYE	7
5	ECURIE HUNTER VALLEY	7
6	ECURIE CHAMPIE	7
7	STÉ. ENT. ETIENNE DUBOIS	7
8	ECURIE DES CHARMES	6
9	ECURIE STARRY DREAM	5
10	ECURIE L.CL. ABRIVARD	5
11	NOËL LOLIC	5
12	ECURIE SÉBASTIEN GUARATO	4
13	ECURIE CH. BRIDAULT	4
14	ECURIE RIB	4
15	YANNICK ALAIN BRIAND	4

Propriétaire déclaré du cheval le jour de sa qualification

BILAN DES QUALIFS CHEZ LES "0"

DU 05/05/2026 AU 20/05/2026

2 ANS

ÉTALONS CLASSÉS PAR CHRONO MOYEN

TOP 23 - Minimum 4 qualifiés

RANG	ÉTALON	NB QUALIFIÉS	CHRONO MOYEN	MEILLEUR CHRONO	HOMOGENÉITÉ
1	IDAO DE TILLARD	16	1'18"2	1'15"6	Modérée
2	HOOKEr BERRY	5	1'18"3	1'17"5	Modérée
3	FACE TIME BOURBON	8	1'18"5	1'16"6	Modérée
4	DOLLAR MACKER	5	1'18"7	1'17"2	Modérée
5	FALCAO DE LAURMA	4	1'18"7	1'17"7	Modérée
6	FABULOUS WOOD	5	1'18"8	1'16"5	Modérée
7	GOLDEN BRIDGE	5	1'18"8	1'17"1	Modérée
8	JUST A GIGOLO	8	1'18"9	1'16"8	Modérée
9	DOBERMAN	5	1'18"9	1'18"1	Modérée
10	INOUI DANICA	4	1'19"0	1'17"7	Bonne
11	BOCCADOR DE SIMM	5	1'19"1	1'17"5	Modérée
12	CHARLY DU NOYER	6	1'19"2	1'18"0	Bonne
13	BOLD EAGLE	4	1'19"2	1'18"2	Bonne
14	FELICIANO	5	1'19"2	1'17"3	Modérée
15	ITALIANO VERO	11	1'19"2	1'17"4	Bonne
16	BOOSTER WINNER	4	1'19"3	1'18"1	Modérée
17	IN THE MONEY	6	1'19"3	1'18"5	Très Bonne
18	UNICLOVE	4	1'19"4	1'18"1	Modérée
19	CLIF DU POMMEREUX	5	1'19"6	1'18"0	Modérée
20	GOTLAND	5	1'19"6	1'18"6	Bonne
21	HOHNECK	5	1'19"7	1'17"7	Modérée
22	EXPRESS JET	7	1'19"7	1'18"0	Bonne
23	PRODIGIOUS	4	1'19"9	1'19"5	Très Bonne

L'HOMOGENÉITÉ MESURE LA RÉGULARITÉ DES CHRONOS ENTRE LES PRODUITS D'UN MÊME ÉTALON.
TRÈS BONNE : MOINS DE 6 DIXIÈMES D'ÉCART ENTRE LES PRODUITS - BONNE : ENTRE 6 DIXIÈMES ET 1 SECONDE
MODÉRÉE : PLUS D'1 SECONDE D'ÉCART

24 LE MAG

LE PORTRAIT DE LA SEMAINE



IL A FAIT L'ACTU, ON VOUS DRESSE SON PORTRAIT

APPRENTI ET PRO À LA FOIS

1 Samedi soir dernier, à Amiens, Andréa Roussel remportait son 50^{ème} succès sur **Lagon d'Orient** pour Florent Lamare. Soixante-douze heures plus tard, à Vincennes, avec **Nambalada**, une pouliche de l'écurie familiale, le jeune homme de 20 ans passait le poteau en tête pour la première fois du reste de sa vie. « Remporter ma 50^{ème} course m'a comme enlevé un poids, juge-t-il. Ça faisait un moment que j'étais apprenti. C'est difficile à expliquer mais, dès le lendemain, à Elbeuf, je ne me sentais plus pareil. Même si j'étais encore déclaré comme apprenti, je considère que ma victoire à Vincennes mardi est ma première comme pro. »

ALLO COACH

3 Depuis plusieurs mois, les bons résultats d'Andréa Roussel s'enchaînent. C'est pourtant durant cette période qu'il a fait appel à un coach mental, Jean-Michel Jarry, qui collabore notamment avec Alexandre Abrivard. « Ma réussite est arrivée après des périodes très creuses, analyse le néo-professionnel. Comme on sait que, dans ce métier, on passe par des périodes de forme et de méforme, je ne voulais pas revivre ça. C'est pour cela que j'ai appelé à ses services, un peu en prévention, alors que mes résultats étaient positifs. On se voit tous les deux mois et une à deux fois par mois en visio. Depuis, je gère mieux la pression et les courses, je me prépare mieux aussi physiquement avec l'aide d'un coach sportif. »

MERCİ MONSIEUR

4 S'il travaille depuis son apprentissage avec son grand-père et qu'il ne s'interdit pas dans les mois à venir une parenthèse pour découvrir d'autres méthodes, Andréa Roussel a passé deux hivers au sein de l'écurie d'Yves Dreux. Une expérience qui a beaucoup compté à ses yeux. « C'est un grand formateur, notamment de jockeys. Je le remercie très vivement, car il a été top avec moi, un peu comme l'aurait fait mon grand-père. Il m'a fait confiance, mais m'a aussi recadré quand ça n'allait pas, confie-t-il très reconnaissant. Et puis, c'est aussi grâce à lui que j'ai gagné ma première course à Vincennes (N.D.L.R. : avec **Grigri Boy** en janvier 2023). »

L'IMPRESSIONNISME

5 Pour s'évader quelques heures de son métier, outre des repas entre amis, Andréa Roussel, qui fait preuve d'une maturité assez étonnante à son âge, apprécie tout particulièrement de se rendre à des expositions. « J'aime beaucoup l'art et en particulier la peinture. Quand je suis sur Paris et que j'ai un peu de temps de libre, j'aime bien aller visiter une exposition. J'ai notamment une attirance pour les peintres impressionnistes. » Il lui arrive aussi d'assister à des ventes aux enchères d'œuvre d'art.

MON GRAND-PÈRE, MON MODÈLE ET MON IDOLE

2 Roussel. Un nom majeur s'il en est dans le monde du trot. « Je ne l'ai jamais considéré comme un poids ou une pression mais plutôt comme un avantage », estime le petit-fils d'Alain et le fils de François qui s'est vraiment pris de passion pour les trotteurs à l'époque de la réussite de **Traders**. Quand il rentre à l'AFASEC de Grosbois, son maître d'apprentissage a tout naturellement été son grand-père. « Il est mon modèle et mon idole. On s'entend super bien, on a le même caractère. » Dans quelques années, l'heure de la transmission sonnera-t-elle ? « Mon grand-père ne parle pas forcément beaucoup de ces choses-là, mais je pense qu'il aimerait bien, sachant que mon oncle est aux États-Unis et mon père est un peu détaché des chevaux. Cela me plairait bien aussi », répond Andréa.



ANDRÉA ROUSSEL

VIT SA MEILLEURE VIE

QUIZ

1

Quel champion suédois fait son grand retour après une retraite annoncée, en remportant le MileMästaren 2026 ?

A

Don Fanucci Zet

B

Francesco Zet

C

Barack Face

D

Kuiper

2

Le crack italien Varenne a fêté son anniversaire ce mois-ci.
Quel âge a-t-il désormais ?

A

28 ans

B

31 ans

C

33 ans

D

35 ans

3

Quel driver français sera associé à Don Fanucci Zet dans l'Elitloppet pour la deuxième année consécutive ?

A

Paul Ploquin

B

Matthieu Abrivard

C

Éric Raffin

D

David Thomain

4

Qui est devenu le premier parieur millionnaire au Quinté+ depuis décembre 2024 ?

A

Un habitant de Grand-Champ

B

Un habitant de Sully-sur-Loire

C

Un habitant de Versainville

D

Un habitant d'Astillé

Les réponses sont à retrouver dans les pages des partants d'Enghien

INDEX DES ÉTALONS

NOS DONNÉES POUR LES COURSES DE DEMAIN

WWW.PROVINCE-COURSES.FR



AU PROGRAMME

AMIENS

C1 - 19H00 (6 COURSES)

BEAUMONT DE LOMAGNE

C1 - 17H40 (7 COURSES)

ENGHIEN

C1 - 13H23 (9 COURSES)

ROSTRENNEN

C2 - 15H00 (4 COURSES)

SAINT-MALO

C1 - 14H00 (9 COURSES)

DIFFUSION



Cinq réunions proposeront ce samedi des courses au trot. À Rostrenen, en Bretagne, l’affiche sera mixte alors que c’est 100% trot à Amiens en soirée et à Saint-Malo l’après-midi où il faudra suivre les débuts de deux poulains issus de l’élevage Bigeon : **Nice Haufor** et **New Haufor**, qui ont en commun d’avoir été étoilés lors de leur qualification.

Deux rendez-vous nationaux sont au menu : à Enghien où se disputera le Quinté+ et Beaumont-de-Lomagne en fin d’après-midi. ■

CES ÉTOILÉS PROVINCE COURSES DÉBUTENT

Ils sont inédits et ont tapé dans l’oeil de nos spécialistes lors de leur qualification.

CHEVAL	QUALIFICATION	PREMIÈRE COURSE	
NICE HAUFOR (203)	1'18"8 - MESLAY-DU-MAINE - 16/09/2025	C2 - SAINT-MALO - 23/05/2026	★★
NEW HAUFOR (103)	1'18"6 - LAVAL - 07/10/2025	C1 - SAINT-MALO - 23/05/2026	★

ON JOUE QUOI ?

S’il y avait un cheval à jouer par réunion (premium et CSI), on jouerait celui-ci !

CHEVAL	HIPPODROME	COURSE	HEURE
LENNON (506)	SAINT-MALO	PRIX DES COURSES DE VITRE (Gr A) (C5)	16H00
JE TE CHERCHE (605)	ENGHIEN	PRIX DE L’OBELISQUE (C6)	16H25
JURAC DE VALFORG (715)	ROSTRENNEN	PRIX DES ARTISANS ET COMMERÇANTS (C7)	17H30
LAMA DE CORDAY (607)	BEAUMONT DE LOMAGNE	PRIX FFC - FABRICE FIORITO (C6)	20H22
MY LADY BLUE (602)	AMIENS	PRIX DES TERRASSES DU BORD DE SOMME (C6)	21H30



INDEX DES ENTRAÎNEURS

NOS DONNÉES POUR LES COURSES DE DEMAIN

WWW.PROVINCE-COURSES.FR

LES EMOJIS AU TROT

24H AU TROT VOUS PROPOSE UNE LECTURE ORIGINALE DES ÉMOJIS ENTRAÎNEURS.

LEUR CHOIX EST-IL FIABLE ?

*Du 21/05/2025 au 21/05/2026

VOICI UN CLASSEMENT DES MEILLEURS D'ENTRE EUX, ANALYSÉS SUR 12 MOIS, AYANT UN OU PLUSIEURS PARTANT CE JOUR.

AYANT UN PARTANT 😊 DANS LES RÉUNIONS DU 23/05/26 CLASSÉS PAR LE MEILLEUR TAUX DE RÉUSSITE À LA GAGNE

#	NOM	% GAGNE	VICTOIRES	NB PARTANTS	PARTANTS
1	Jörgen WESTHOLM	57 %	12	21	NINEPOINTS LASSE (608-R1)
2	Max IZAAC	38 %	24	63	JOSELITO DU VIVIER (510-R1)
3	Thierry DUVALDESTIN	36 %	117	325	KATCHI QUICK (405-R1) / LE TOUQUET (804-R1)
4	Vincent MARTENS	29 %	25	87	LUPIN D'OLMEN (415-R1)
5	Sté. Ent. Fabrice SOULOY	26 %	17	65	NANUCHKA (111-R1)
6	Sébastien GUARATO	24 %	56	233	NOVIALO (204-R5) / LAMA DE CORDAY (607-R5)
7	Charles DREUX	21 %	10	47	NO TIME DU DONJON (208-R5)
8	Tony LE BELLER	20 %	14	70	JEANNETTE PRIORY (606-R1)
9	Nicolas BAZIRE	18 %	100	549	NIERMES DE GUEZ (205-R1) / IRON DU GERS (604-R1)
10	Thomas LEVESQUE	17 %	31	182	MOJITO DE BANVILLE (304-R1) / JASMINE DE NEUVY (509-R1)

AYANT UN PARTANT 😐 DANS LES RÉUNIONS DU 23/05/26 CLASSÉS PAR LE MEILLEUR TAUX DE RÉUSSITE DANS LES 3 PREMIERS

#	NOM	% PODIUM	1-2 ou 3	NB PARTANTS	PARTANTS
1	Sylvain Gérard DUPONT	46 %	67	147	KAROLINE CALINE (704-R1)
2	Jean-Philippe MONCLIN	45 %	130	290	NON STOP JIHEM (107-R1) / LITCHI CASTELETS (903-R1)
3	Franck CORBINEAU	45 %	5	11	JOJOBA DE QUERAY (405-R5)
4	Thierry DUVALDESTIN	42 %	84	201	NEGOCIABLE (211-R1)
5	Sté. Ent. R. et D. HUE	40 %	40	100	MAJOR D'IVY (311-R1)
6	Pascal DANET	40 %	17	42	MISTRAL POURPRIX (308-R1)
7	Kevin LEBLANC	38 %	62	163	LUDIVINE (409-R1) / KEJAIME DE HOUELLE (702-R1)
8	Jean-Marc CHAINEUX	38 %	56	149	MOJITO CENE (301-R1)
9	Aymeric THOMAS	38 %	45	120	LUXOR DE MARZY (911-R1)
10	Sté. Ent. Etienne DUBOIS	38 %	32	84	LE GENTLEMAN (807-R1) / LARIANO (815-R1)

AYANT UN PARTANT 😞 DANS LES RÉUNIONS DU 23/05/26 CLASSÉS PAR LE PLUS FAIBLE TAUX DE RÉUSSITE DANS LES 3 PREMIERS

#	NOM	% PLACE	PLACES	NB PARTANTS	PARTANTS
1	Franck TERRY	0 %	0	86	INCREDIBLE GO (313-R5) / LOUKOUM DE L'ITON (510-R5)
2	Clément THOMAIN	0 %	0	41	LUXE D'ERABLE (901-R1)
3	Alain LELODET	8 %	1	12	NICKY DU VERGER (210-R1)
4	Nicolas RAIMBEAUX	18 %	38	206	NEMO DU BOCAGE (203-R1) / LAKOS DE BERLES (906-R1)

DIFFUSION : 

1 PX DE SARE - (13H23)		
Premium - Att. - (D) - Femelles - 40 000 € - 2875m		
1. NATACHA DE CHENU 	 	L. Baudouin
2. NOMINEE 		G. Gelormini
3. NUANCE DES LOYAUX 		M. Abrivard
4. NOUMEA DES YVETS 		F. Nivard
5. NI OUI NI NON 	 	W. Bigeon
6. NONNE D'ERABLE 		D. Thomain
7. NON STOP JIHEM 		Y. Lebourgeois
8. NINA DAIDOU 	 	A. Abrivard
9. NOBLESKA 	 	G. d'Haenens
10. NEFERTITI 	 	M. Pean
11. NANUCHKA 	 	P.Ph. Ploquin
12. NIKITA GOLD 		V. Reze
13. NUIT D'IVRESSE JAF 	 	J. Vanmeerbeck

2 PX DE LA PORTE DE SAINT-OUEN - (13H58)		
Premium - Att. - (D) - Mâles - 40 000 € - 2875m		
1. NEWTON DE LOIRON 	 	L. Baudouin
2. NADAL D'OLIVERIE 	 	Y. Lebourgeois
3. NEMO DU BOCAGE 		G. Gelormini
4. NI PLUS NI MOINS 		F.P. Bossuet
5. NIERMES DE GUEZ 		N. Bazire
6. NEPAL MISA 	 	M. Abrivard
7. NUMERO UNO 	 	F. Nivard
8. NELSON DU RIB 		N. Perron
9. NINO DE LARRE 	 	A. Collette
10. NICKY DU VERGER 		A. Lelodet
11. NEGOCIABLE 	 	Cl. Duvaldestin
12. NEW ATOUT 	 	A.A. Chavatte

3 PX DE LA VIENNE - (14H33)		
Premium - Att. - (E) - Mâles - Auto. - 35 000 € - 2150m		
1. MOJITO CENE 	  	P.Y. Verva
2. MISTER MORO 	 	A. Collette
3. MY LOVE PANAME 	  	D. Bekaert
4. MOJITO DE BANVILLE 	 	B. Rochard
5. MOTS BLEUS 	  	J.L.Cl. Dersoir
6. MERCURY DELO 	 	P.Ph. Ploquin
7. MARC AURELE 	  	T. le Beller
8. MISTRAL POURPRIX 		E. Raffin
9. MISTERIOSO 		J. Vanmeerbeck
10. MEYDAN VOIRONS 		A. Laurent
11. MAJOR D'IVY 	  	R. Hue
12. MUSTANG DE REUX 	 	D. Thomain

4 PX JOURNAL WEEK-END (PX DU RHONE) - (15H15)		
Premium - Att. - (A) - Euro.-auto. - 71 000 € - 2150m		
1. KENO PETTEVINIERE 	  	D. Bekaert
2. XERAVA C.D. 	  	G. Gelormini
3. KEMIA DU CHENE 	 	P.Ph. Ploquin
4. DIABEL 	  	A. Abrivard
5. KATCHI QUICK 	 	Cl. Duvaldestin
6. KISS ME HONEY 	  	L. Baudouin
7. BROTHERS IN ARMS 	  	M. Abrivard
8. JOS MAZA 	  	M. Rothengatter
9. LUDIVINE 	 	A. Collette
10. EVERY TIME WINNER 	  	F. Nivard
11. LEWIS RIVER 	  	D. Bonne
12. NELSON GREENWOOD 	  	Y. Lebourgeois
13. KNOCKONWOOD 	 	T. le Beller
14. OMERTA BOKO 	  	E. Raffin
15. LUPIN D'OLMEN 	  	Ch. Martens
16. LOUVE DE REVE D'OR 	  	B. Rochard

5 PX DU PONT DU GARIGLIANO - (15H50)		
Premium - Monté - (D) - Euro. - 59 000 € - 2875m		
1. CHARLES OP 	  	E. Callier
2. CAMERON 	  	A. Abrivard
3. ROSSI GARLINE 	  	F. Desmigneux
4. SILVER BULLIT(SWE) 		N. Perron
5. HATE YOU BEYLEV 	 	M. Lelievre
6. JESTA BUISSONAY 	 	B. Rochard
7. JAZZY THOURJAN 	 	A. Collette
8. IBIS DE CHAHAINS 	 	P.Y. Verva
9. JASMINE DE NEUVY 	  	C. Levesque
10. JOSELITO DU VIVIER 	 	P.Ph. Ploquin
11. JUBLA VIKING 	 	Clea Roger
12. IGOR DU PARC 	  	A. Lamy

6 PX DE L'OBELISQUE - (16H25)		
Premium - Att. - (B) - Euro.-auto. - 75 000 € - 2150m		
1. HIMBERLAND 	  	V. Royer
2. GORDON MIJACK 	 	B. Rochard
3. COLBERT WF 	 	E. Raffin
4. IRON DU GERS 	  	N. Bazire
5. JE TE CHERCHE 	  	Cl. Duvaldestin
6. JEANNETTE PRIORY 	  	T. le Beller
7. JOTUNN DU DOME 		Ph. Daugeard
8. NINEPOINTS LASSE 	 	A. Abrivard
9. GERICAULT 	  	Ch. Martens
10. CANTO DEI VENTI 	  	G. Gelormini
11. JAPPELOUP TURGOT 	  	M. Abrivard

7 PX DE LA PLACE DU CHATELET - (17H00)		
Premium - Att. - (D) - Femelles - 46 000 € - 2875m		
1. KELOWNA LEGEND 	  	Et. Delaunay
2. KEJAIME DE HOUELLE 	 	A. Collette
3. KALINE DE COSSE 	 	F. Nivard
4. KAROLINE CALINE 	 	M. Abrivard
5. KLASSICA BLEUE 	 	A. Abrivard
6. KELLE HAUFOR 	  	D. Bonne
7. KATIA DHELPA 	  	T. Beauvais
8. KORALIA DE CROUAY 	  	E. Raffin
9. KALANDA D'ELVIE 	  	D. Bekaert
10. KUNAMATATA 	 	W. Bigeon

8 PX DE LA PLACE GAMBETTA - (17H35)		
Premium - Att. - (C) - Auto. - 53 000 € - 2150m		
1. LEONARDO DE LOU 	 	Cedric Terry
2. LOVEBIRD 	 	F. Nivard
3. LINNA DE VANDEL 	 	M. Abrivard
4. LE TOUQUET 	  	Th. Duvaldestin
5. LOYAL DU CHOQUEL 	  	F. Lagadeuc
6. LAREDO BAY 	  	P.Ph. Ploquin
7. LE GENTLEMAN 	 	B. Rochard
8. LE BOLIDE 	 	A. Marie
9. LIQUIDATEUR 		A. Abrivard
10. LE MIRACLE 	  	E. Raffin
11. LASH PERRINE 	  	D. Bekaert
12. LIZY JOSSELYN 	  	M. Maignan
13. LITTLE ITALY 		S. Baude
14. LORIGRE 	 	D. Thomain
15. LARIANO 	 	A. Collette
16. LA DIVA SUPREME 	 	A. Gendrot

9 PX D'ESPELETTE - (18H10)		
Premium - Att. - (D) - Mâles - 46 000 € - 2875m		
1. LUXE D'ERABLE		Cl. Thomain
2. LITCHI DU BISET	 	D. Armellini
3. LITCHI CASTELETS	  	E. Raffin
4. LOVER SIXTY ONE	   	A. Abrivard
5. LULU DES CARREAUX	   	F. Lagadeuc
6. LAKOS DE BERLES		N. Raimbeaux
7. LICAR SOMOLLI	  	P.Ph. Ploquin
8. LUCIANO ROYAL	  	S. Baude
9. LUXOR D'AUVILLIER	   	G. Gelormini
10. LUTIN DES ARRIS	  	B. Rochard
11. LUXOR DE MARZY	  	W. Plaire
12. LUTIN DE BAFFAIS	   	D. Thomain
13. LOUIS QUATORZE	   	F. Nivard
14. L'INTOUCHABLE	   	A. Collette
15. LAWMAN	   	M. Abrivard

DIFFUSION : 

1 PX OLYMPE DE GOUGES - (17H40)			
Premium - Att. - (G) - Amateurs - 6 000 € - 2550m			
1. JACARI		 	P.X. Fleury
2. JALNA D'HERIPRE		 	C. Langlois
3. JORDAN CHENEVIERE		 	J.A. Rabier
4. JOBBY DES PLEIGNES		 	A. Geneste
5. JASPER SPOKEN		 	T. Marchand
6. JAMES D'OVAKI			M. Paillard
7. JOYAU DE FAEL			D. Bouyne
8. IBREIZH DEROZES		 	J. Bouyne
9. JAWS DOTHRAK			A. Riviere
10. HAMBRIN D'ARANAU		 	B. Chalmel
11. IEUSSEC EXPRESS		 	J.Ph. Treich
12. IDEE FIXE BREIZH			M. Joubioux
13. GAPACHE DE HOUELLE		 	D.E. Cordeau
14. HIDALGO PLANCHETTE		 	Adeline Haret
15. GENIUS DE BRAYE		 	Didier Priou
16. IBIS DE FRECA		 	F. Julien

2 PX BARON ALPHONSE DE RUBLE - (18H12)			
Premium - Att. - (B) - 30 000 € - 2550m			
1. NOBLE AVENUE		 	M. Criado
2. NOSTARMAGNAC			Q. Machet
3. NABUCCO JIJI			T. Bord
4. NOVIALO		 	A. Guarato
5. NO RISK FLIGNY			P. Geray
6. NEMESIS DU METZ			N. Langlois
7. NOT ALONE		 	J. Asselie
8. NO TIME DU DONJON			Ch. Dreux

3 PX DU STADE BEAUMONTOIS LOMAGNE RUGBY - (18H44)			
Premium - Att. - (D) - Auto. - 34 000 € - 2400m			
1. JOLI MANNEQUIN		 	M. Criado
2. JACANA		 	Lana Henry
3. JOLIE DE L'AUMANCE		 	M. Grasset
4. HAROLD SAUTONNE		 	M.X. Charlot
5. JURAE VET		 	M. Daougabel
6. HOUSTON DE CUIGNY		 	Ch. Dreux
7. HA YES MAX		 	C. Gazengel
8. IDEAL DELADOU			P. Geray
9. JEANBLANC DUEM			J.H. Treich
10. I AM EAGLE		 	F. Marty
11. FASTER WIC		 	F. Clozier
12. JEU INTERDIT			P. Gesret
13. INCREDIBLE GO			Th. Ducos
14. HASPARNE DUEM		 	J. Chavatte

4 PX DE BORDE VIEILLE - (19H18)			
Premium - Att. - (D) - Auto. - 34 000 € - 2400m			
1. IRON JET		 	Lana Henry
2. INSTANT GRAVE			N. Langlois
3. HEYDAY		 	B. Goetz
4. GOODMORNING CHARLY			T. Bord
5. JOJOBA DE QUERAY		 	F. Corbineau
6. FILOU DE SITA			J. Chavatte
7. JOIE DE LA COTE		 	L. Goetz
8. IN LOVE MESLOIS		 	M. Grasset
9. GALTON SAINT BAR			P.J. Cordeau
10. ITALO DUEM		 	P. Gesret
11. HAKIM DES CHAMPS		 	F. Marty
12. IGGY ROCK		 	P. Geray

5 PX DU FC LOMAGNE - (19H50)			
Premium - Att. - (D) - 26 000 € - 2550m			
1. LEOPARD		 	C. Gazengel
2. LUNA BLACK		 	M. Criado
3. LEVYLAND		 	M.X. Charlot
4. LOOKING FOREXPRESS		 	P. Gesret
5. LE LITTLE CORSE		 	P. Geray
6. LAIKA DE L'ISOP		 	Lana Henry
7. LEADER WINNER		 	L. Goetz
8. LEAVING NEW YORK		 	M. Grasset
9. LAZZARO DES NOES			M. Tijou
10. LOUKOUM DE L'ITON			Th. Ducos
11. LEGION SMART		 	M. Gergouil
12. LIEVRE D'ALBRET		 	B. Vanacker
13. LOUISDOR DECHAMBOU		 	V. Cabos
14. LOULOU DES OUBEAUX		 	J. Chavatte

6 PX FFC - FABRICE FIORITO - (20H22)			
Premium - Att. - (E) - Auto. - 23 000 € - 2400m			
1. LOULOU'S TEAM		 	P. Geray
2. LE CARAT D'AS		 	L. Goetz
3. LEXINGTON DU BOURG		 	B. Goetz
4. LILI		 	J. Asselie
5. LAZIO BUROIS		 	Y. Lacombe
6. LAZZARO ELLIS		 	Th. Ducos
7. LAMA DE CORDAY		 	A. Guarato
8. LUIZANT		 	Axel Laigron
9. LEWIS DE BLARY		 	F. Marty
10. L'AMI DE LANCOUR		 	B. Vanacker
11. LEGENDE SEVEN			S. Bazire
12. LOUXOR BOCAIN		 	J. Chavatte
13. LUCRECE		 	M. Criado
14. LIBERTINE ECAJEUL		 	A. Honore
15. LABEL TURGOT		 	Lana Henry

7 PX DE LA RIVERETTE - (20H47)			
Premium - Att. - (C) - 26 000 € - 2550m			
1. MA LEA DU GUESCLIN		 	M. Criado
2. MELBA DU PADOUENG		 	P. Geray
3. MEMORY STAR ELGE			B. Goetz
4. MONTENEGRO		 	M. Grasset
5. MENTION GRAVE		 	T. Bord
6. MISSION DU GILET		 	B. Vanacker
7. MISTRAL DE LOISEL		 	F. Marty
8. MINA DE BASSIERE		 	N. Langlois
9. MAURICIEN			F. Clozier

LES QUALIFS

Vos prochains rendez-vous :

LAVAL

MARDI 26 MAI

9H00 - 2ANS ET +



CAEN

MARDI 26 MAI

8H00 - 3ANS ET +



PRODUIT PAR



DIFFUSÉES SUR WWW.LETROT.COM